

FORMULAIRE 2016 COLLECTE DES ENCOMBRANTS

DEMANDE PRESENTEE PAR

NOM en majuscule Prénom:

Agissant en qualité de

Adresse

Code postal Ville:

Téléphone fixe Portable:

Email

TYPE DE DEMANDE

- Collecte des encombrants
- Information sur l'accueil des encombrants en déchetteries

Liste des encombrants à collecter

Collecte limitée à 2 encombrants par mois

➤

➤

Rappel des règles de collecte

- La demande doit être formulée auprès de la DCTDM **48 h avant** pour être prise en compte sur la tournée de collecte. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande
- La collecte est limitée à 2 grosses pièces par foyer par mois
- Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour **7h du matin le jour indiqué par la DCTDM uniquement.**
- En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchèterie dont votre habitation dépend.

DEMANDE A RETOURNER A NIMES METROPOLE

- par courrier : NIMES METROPOLE - DCTDM
3 Rue du Colisée – 30 947 Nimes Cedex 9
- sur place : NIMES METROPOLE - DCTDM
Le colisée – Bâtiment 2
1 rue du colisée – Nîmes
- par télécopie : 04.66.02.55.86
- par courriel : dctdm@nimes-metropole.fr

DCTDM – N° de téléphone : 04 66 02 54 54 – Fax : 04 66 02.55.86
dctdm@nimes-metropole.fr

Fait à

Le.....

Signature du
demandeur :